

Bullyinfos

JANVIER 2022

www.bullylesmines.fr

Magazine d'informations municipal de Bully-les-Mines

n°94

Bonne année 2022

CADRE DE VIE P. 4



Bully conserve sa première fleur

COMMERCE P. 7



La Boutique 51 a ouvert ses portes rue Salengro

SPORT P. 9



Clément Bodart, une ambition olympique

SOMMAIRE

VOEUX	P.3
TRAVAUX / CADRE DE VIE	P.4
PATRIMOINE	P.5
ATTRACTIVITE	P.6
PETITE VILLE DE DEMAIN	P.7
EDUCATION / SPORT	P.8
JEUNESSE	P.9
BULLY SE BOUGE	P.10-11
SENIORS	P.12
INFORMATIONS PUBLIQUES	P.13
TRIBUNES LIBRES	P.14
ETAT CIVIL	P.15



Retrouvez l'actualité de la ville et votre magazine sur bullylesmines.fr



Devenez fans de **Ville de Bully-les-Mines** sur Twitter et Facebook

Directeur de la publication : François LEMAIRE / Rédaction: Stéphane DENDAOUW, Fanny THIBAUT / Crédit Photos : Ville de Bully-les-Mines / Dépôt légal : à parution / Conception : Ville de Bully-les-Mines / Impression : Imprimerie Julien - Divion

Imprimé en 6500 exemplaires

A vous

Jeunesse

ON

Séniors

Cadre de vie

ON



de jouer en 2022

Éléments

ON

Culture

ON

Éducation

ON

ON

Tranquillité publique

ON

Attractivité

ON

Chères Bullygeoises, Chers Bullygeois,

Comme le veut la tradition, j'ai le plaisir de vous présenter, au nom des élu-e-s du conseil municipal, de l'ensemble des agents des services municipaux, et en mon nom personnel, mes meilleurs vœux pour cette année 2022. Des vœux de bonne santé, de bonheur et de joie, nous en avons toutes et tous grand besoin. Je regrette évidemment de ne pouvoir vous les exprimer lors de notre cérémonie de vœux mais le choix de la prudence s'imposait cette année encore.

J'espère, tout comme vous, que la crise sanitaire que nous subissons depuis bientôt deux ans trouvera prochainement son épilogue. Dans cette attente, sachez que vous pouvez compter nos services municipaux et mon équipe municipale pour vous accompagner dans cette épreuve. Notre service public local tient bon et continue de vous accompagner au quotidien, tout particulièrement les plus fragiles et les plus vulnérables d'entre nous.

Bien sûr, cette situation contrarie la mise en œuvre de notre projet municipal. Pour autant, nous ne restons pas sans rien faire. Bien au contraire, dans tous les domaines - Emploi, Education, Logement, Tranquillité publique, Vie des quartiers ...nos projets avancent. Quant aux contraintes qui pèsent sur les rassemblements, elles ont forcément ralenti les initiatives que nous voulions lancer pour renforcer le dialogue citoyen. Eh bien je suis content de vous annoncer que, tout prochainement, vous pourrez vous impliquer dans les différentes instances participatives - commissions, ateliers participatifs, réunions de quartier - que nous créerons sur tous ces sujets du quotidien qui vous concernent ; éducation, cadre de vie, sécurité, mobilités, Environnement... Autant de sujets que nous voulons travailler avec vous.

Alors en 2022, ce sera à vous de jouer !

Bonne année, Bonne Santé, à vous toutes et à vous tous !



François Lemaire

François LEMAIRE
Maire de Bully-les-Mines
Conseiller départemental



Première fleur : Bully conserve son bien !



La ville a conservé sa première fleur, une confirmation du travail accompli !

La nouvelle était attendue depuis la visite du jury à la fin du mois d'août et c'est au cours de la cérémonie à Lille qu'élus et techniciens ont eu la bonne surprise. La première fleur n'est pas simplement un label relatif au fleurissement mais aussi à la qualité de

vie, au développement durable sous toute ses formes ainsi qu'à l'implication des habitants.

Autant de défis que la ville a prévu de relever et les projets sont variés : récupération de cuves pour stocker les eaux de pluie, diversification du parc automobile, recensement des essences d'arbres, jardins partagés...

Ludovic Dubo
Conseiller délégué
à la transition écologique



« Ce label ne concerne pas que le fleurissement de la ville, le jury étudie de nombreux critères liés à la biodiversité et au patrimoine naturel de la ville. Les actions engagées avec nos services ont permis de confirmer notre niveau, tout en démontrant notre volonté d'aller plus loin. En cela, les conseils du jury ont été précieux et nous poursuivrons nos efforts pour - et avec - vous »

Réfection de la route à la Zal du Minopole



Au cours de l'automne 2021, la Communauté d'Agglomération Lens-Liévin a procédé à la réfection complète de la voie traversant la Zone d'Activités du Minopole (Normatec Mecachrome, DB fermetures...), des travaux qui auront également vu la pose d'un nouvel enrobé.

Nouveaux trottoirs Boulevard Dupuich



Le trottoir qui jouxte la pâture du Boulevard Dupuich a été complètement refait au cours du mois de novembre, un enrobé a remplacé le schiste.

Une ferme gauloise en terre de Gohelle

Préalablement à l'aménagement de la ZAC Quadraparc sur les communes de Liévin, Bully-les-Mines et Grenay, une équipe de l'Inrap (Institut national de Recherches Archéologiques Préventives) a fouillé un site archéologique de 9 700 m², sur prescription de l'État (Drac Hauts-de-France).

Cette fouille, effectuée durant l'automne 2021, a mis en évidence les traces d'une occupation humaine datée de la fin de l'époque gauloise et du début de l'époque romaine. (fig 1)

Un petit établissement rural

À l'issue des deux mois de fouille, les premières constatations permettent de caractériser ces vestiges comme étant ceux d'un petit établissement rural, du I^{er} siècle avant notre ère jusqu'au I^{er} siècle après notre ère. Ce dernier est constitué d'un enclos quadrangulaire de 2000 m² à l'intérieur duquel des trous de poteau dessinent des bâtiments (greniers ou habitats), des silos et des fosses de détrit.



Silo à grain du début de l'époque romaine © Estelle Delmont, Inrap

De nombreuses données à étudier

Les archéologues ayant fini l'opération de terrain, le site a été rendu à la Communauté d'agglomération Lens-Liévin pour la poursuite des travaux d'aménagement de la ZAC.

Les données archéologiques enregistrées pendant l'opération ainsi que la collecte du mobilier (céramique, faune, graines) sont d'ores et déjà

soumis à l'expertise des spécialistes en laboratoire. Les différentes analyses permettront d'affiner les dates d'occupation et de préciser l'évolution du site dans le temps. Il sera dès lors possible d'intégrer cette occupation dans les contextes archéologiques et environnementaux à l'échelle locale. La découverte de cette ferme gauloise conforte un peu plus les connaissances sur les activités humaines dans la région, il y a plus de 2 000 ans.

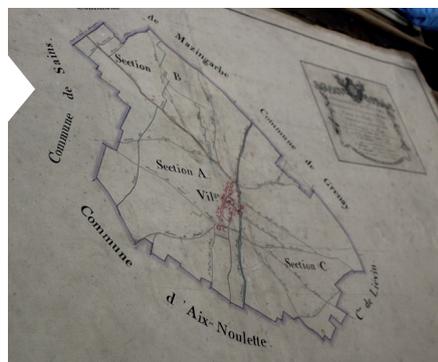
En 2006, des recherches menées lors de la construction du quartier du Lycée avaient également permis de mettre à jour des vestiges d'un ensemble funéraire gallo-romain. Vous pouvez revoir la vidéo de l'époque sur notre chaîne youtube ville de Bully-les-Mines.



Nos archives s'ouvrent à vous

Le service des Archives communales qui comprend près de 1 400 mètres linéaires de stockage s'ouvre au public.

Les archives conservent l'ensemble des documents retraçant la mémoire de notre commune dont le document le plus ancien remontant à 1784 (comptes de la fabrique de l'église de Bully-en-Gohelle). Ces documents sont produits par les services municipaux de la ville ou reçus par dons. Le service conserve par exemple : les registres d'Etat-Civil depuis 1685, les tables décennales depuis 1792, les délibérations du Conseil Municipal depuis 1844, les registres



d'arrêtés du maire depuis 1838, les plans (dont le plus ancien remonte à 1823), les bulletins municipaux depuis leur création en 1965.

Comment consulter ?

Uniquement sur rendez-vous par courrier ou par mail à l'adresse suivante : archives@mairiebully.fr

Quand ?

Du lundi au vendredi de 14h à 17h

Où ?

Mairie de Bully-les-Mines
62 rue François Brasme
62160 Bully-les-Mines
03 21 44 92 92



ATTRACTIVITÉ

Permis de louer, Permis de diviser : qu'est-ce qui change en 2022 ?

Pour lutter plus efficacement contre les situations du mal logement et promouvoir un parc locatif privé de qualité, la loi pour l'Accès au Logement et Urbanisme Rénové (ALUR) a déployé des outils de lutte contre l'habitat indigne dont le Permis de Louer. Ainsi, tout propriétaire bailleur ayant un logement destiné à la location situé dans l'un des secteurs concernés doit déposer une demande d'autorisation de mise en location de son logement.

Lancement du Permis de diviser

L'agglomération de Lens-Liévin fait face à une multiplication de divisions de maisons en plusieurs appartements, dont la qualité peut s'avérer médiocre : surfaces des logements faibles, peu d'isolation phonique, aménagement de sous-sol, prolifération d'ordures ménagères, etc.

Pour contrer ce phénomène et accompagner les propriétaires dans leur projet, le Permis de diviser est lancé à l'initiative de notre Maire, en charge de l'Habitat à la Communauté d'Agglomération Lens-Liévin.

Ainsi, à partir du 1er janvier 2022, tout propriétaire, d'une maison ou d'un immeuble, souhaitant diviser son bien (situé sur les périmètres retenus), devra disposer d'un Permis de diviser. Il sera délivré par la CALL, si les futurs logements respectent les conditions de sécurité et de salubrité.

Pour connaître l'éligibilité aux dispositifs, les propriétaires-loueurs de biens immobiliers peuvent vérifier leur situation sur permisdelouer.agglo-lenslievin.fr



DES CHANTIERS QUI AVANCENT

Aux Alouettes, dernière ligne droite



L'ambitieux programme de rénovation de la Cité des Alouettes (Engagement pour le renouveau du Bassin Minier) se poursuit avec l'objectif d'améliorer les conditions de vie des habitants, notamment en passant par une rénovation énergétique de qualité. Une politique de recrutement auprès des entreprises locales mais aussi des demandeurs d'emplois ou des allocataires du RSA a également été lancée.

La plateforme SEB prend forme à l'Alouette



La future plateforme logistique du Groupe SEB sur la zone de l'Alouette prend forme et avec elle, les futurs emplois. Vous souhaitez postuler, la ville peut transmettre votre Cv soit en l'adressant en mairie à l'intention de Monsieur le Maire 62 rue François Brasme - BP 89 - 62 160 Bully-les-Mines ou en le déposant sur notre site <http://www.bullylesmines.fr/Vivre/Emploi-Insertion-Mobilite/> Déposer-son-CV-en-ligne





Boutique 51, un nouvel outil pour dynamiser le centre-ville

Bully vient de lancer sa boutique éphémère au cœur de l'artère commerçante. Première pierre du label « Petite Ville de Demain » et de la stratégie d'attractivité de notre commune.

Engagement fort de la commune, l'obtention du label « Petite Ville de Demain » se devait d'entrer rapidement dans la phase concrète. La cordonnerie fermée depuis deux ans avait été rachetée par la ville dans le but de créer un commerce éphémère, c'est maintenant chose faite.

Un nouveau nom « La Boutique 51 »

La première réouverture s'est faite les 10 et 11 décembre avec l'accueil de Mme Beauventre, vendeuse de cosmétiques et la micro-brasserie Wattbeer. L'ouverture de la Boutique 51 est donc la première pierre du plan d'action de redynamisation comme le confirme Marion Wos « *les porteurs de projet ont besoin de visibilité, on veut aider au maximum les micro-entreprises à évoluer.* »

La nouvelle cheffe de projets Petite Ville de Demain va s'appuyer sur un diagnostic « *un état des lieux est en*



Le séminaire des élus a permis de travailler sur les pistes de redynamisation.



La ville a recruté Marion Wos depuis le mois d'octobre. Le nouveau visage de la mission « Petite Ville de Demain » est une spécialiste de l'aménagement.



Deux journées qui ont permis d'attirer des clients et de rencontrer les porteurs de projet qui ont pu évaluer in-situ les possibilités.

cours, afin de connaître les atouts et les faiblesses du centre-ville » assure-t-elle.

Parcours client, cellules vacantes

Ce travail permet d'évaluer le parcours client, le stationnement, les cellules vacantes ou l'architecture. Cette étude à 360 degrés a récemment été complétée par un séminaire des élus qui ont phosphoré sur les faiblesses et les atouts pour maintenir l'attractivité commerciale.

D'autres études seront également lancées dont une portant sur le potentiel numérique.

Vous avez un projet ?
Contactez notre mission commerce local
avoscotes@mairiebully.fr



Une fois défini avec l'Etat et les partenaires, le projet de redynamisation se traduit par la signature d'une convention ORT (Opération de Revitalisation du Territoire), le projet redéfinira le secteur, les effets juridiques et la période d'action.



Après une expérimentation réussie le programme d'accélération et de soutien aux activités de centre-bourg revient pour une deuxième saison, dans toute la France. Bully fait parmi des 20 lauréats en France et le seul dans le Département.

Cet événement marque une nouvelle étape dans notre quête d'attractivité et constitue une opportunité de faire rayonner notre commune à l'échelle de notre bassin de vie. Faire partie des 20 lauréats du programme Mon Centre-Bourg a un incroyable commerce est une réelle satisfaction, cela conforte le travail amorcé dans le cadre de Petite Ville de Demain. A nous de transformer l'essai !

Les ENI sont arrivés



Le jeudi 2 décembre, une délégation municipale - accompagnée de monsieur Focqueu, conseiller pédagogique - s'est déplacée à l'Ecole François Brasme. L'objectif de cette visite était d'assister à une démonstration des ENI (écran numérique interactif) dans la classe de Monsieur Gajny. La livraison avait eu lieu au cours des vacances d'automne.

Un outil simple et connecté

Une démonstration riche en enseignements pour les élu-e-s et professionnel-le-s puisque ce nouvel outil permet une interaction facile avec les enfants. Moderne et souple,

l'ENI de dernière génération se connecte aussi à d'autres interfaces : ordinateur portable, smartphone pour faciliter l'insertion de visuels, vidéos - un outil qui remporte les suffrages auprès des élèves.

A ce jour, chaque école élémentaire a été équipée d'un écran (budget global : 62 000 euros), une seconde tranche est prévue en 2022. Cet investissement a été possible grâce à l'appel à projet pour le développement numérique des écoles (plan France Relance).

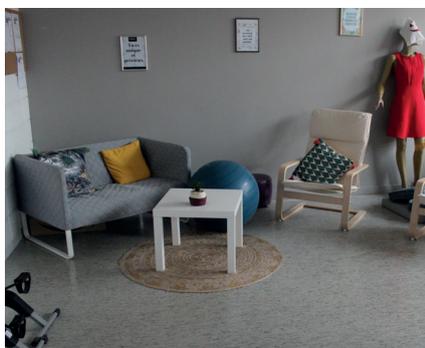


Classe flexible, le pari du lycée

Le Lycée Léo Lagrange a ouvert une classe flexible à destination des élèves de CAP Equipier polyvalent du commerce.

Odile Dambricourt, proviseure explique « C'est une démarche qui s'inscrit dans une pédagogie innovante plus à l'écoute des besoins des élèves. Elle implique une démarche pédagogique transformée. La classe flexible propose des espaces d'apprentissage, des activités et une progression différenciée pour chaque élève au sein d'une même salle de classe. »

Les objectifs de la classe flexible sont d'enthousiasmer les élèves, favoriser l'implication, lutter contre le décrochage scolaire, faire de la classe un lieu de partage et de plaisir



collaboratif ! Permettre aux élèves de se construire.

La classe flexible propose plus d'opportunités de choisir. L'élève devient acteur de sa formation parce qu'elle favorise son implication avec des effets positifs immédiats.

Leny signe au Racing

L'Etoile Sportive et le Racing Club de Lens entretiennent de bonnes relations, la signature de la Bullygeoise chez les Sang et Or le confirme.



Le staff de l'ESB pouvait avoir le sourire: « C'est toujours une bonne nouvelle et une preuve de notre partenariat » assure le président Michel Battiato.

Sarah M'Barek en charge du secteur féminin au RCL avait fait le déplacement à Bully avec Arnaud Joseph: « Bienvenue au club! Tout ce qui a été fait ici a été bien fait, du très bon travail, nous sommes prêts à l'accueillir ». Celle qui entraîne l'équipe première du RCL en D2 a précisé ses attentes « La joueuse est au centre du projet en alliant étude et sport, l'objectif est de ne pas sortir du parcours sans bagage »

Un beau cadeau de Noël

Pascal Peltier précise « le discours de la section féminine me plaît mais notre accompagnement ne s'arrêtera pas là, Leny sera toujours ici chez elle. »

Dès janvier, la Bullygeoise jouera avec l'équipe U16 Sang et Or. Caroline Loubat, adjointe aux Sports se félicite de sa réussite: « C'est un beau cadeau de Noël, je souhaite que nous puissions la voir jouer un jour sous le maillot de l'équipe première. »

À noter que la gardienne Célia Remili rejoint également le club artésien pour intégrer le groupe de l'équipe première.

Clément reçu 5 sur 5



Cinq médailles pour Clément.

Titre champion de France en canoé-kayak à plusieurs reprises chez les jeunes. Clément Bodart n'a pas laissé passer l'occasion de ramener des médailles lors de ses premiers championnats de France séniors.

Inscrit dans cinq épreuves, Clément a brillamment affronté ce nouveau défi les 25 et 26 septembre à Val-de-Reuil en Normandie. Notre kayakiste était inscrit en slalom (14 portes à franchir), 200 m départ arrêté, 1000 m départ arrêté, 200 m en équipage, 1000 m en équipage.

Disputer un jour les Jeux Olympiques

Si le programme était copieux, le Bullygeois était affamé puisqu'il a

fait main basse sur cinq médailles d'argent, une très belle moisson face à de nouveaux concurrents. Son papa précise « nous sommes très fiers, Clément s'est encore une fois surpassé. Il est passé sénior cette année. L'occasion pour lui de se mesurer à de nouveaux compétiteurs. »

En slalom, Clément est passé tout près de l'exploit puisqu'il s'incline d'une seconde (avec une pénalité de deux secondes pour avoir touché une porte). Son papa poursuit également ses démarches afin que son fils soit reconnu comme sportif de haut niveau et puisse concourir dans la catégorie handisport afin de disputer un jour les Jeux Olympiques.



« Mon grand rêve est de disputer un jour les JO. Je voudrais continuer à progresser et franchir un nouveau palier. Je souhaite m'entraîner pour aller plus vite et plus loin pour continuer à remporter des médailles au prochain championnat de France de sport adapté 2022 et pourquoi pas un premier titre de champion de France senior » conclut Clément.

Vacances d'hiver inscriptions avant le 2 février

Les inscriptions sur le «Portail Web Famille» ont lieu jusqu'au 2 février.

Les personnes dont les enfants n'ont jamais fréquenté les centres devront retirer un dossier d'inscription à l'Espace Jeunesse.

Après enregistrement, un identifiant et un mot de passe leur sera transmis sur le «Portail Web Famille»

contact téléphonique : 03 21 45 48 43 ou espace.jeunesse@mairiebully.fr

RENDEZ-VOUS

12 et 13 mars Le salon des vins



Après son succès du mois de septembre, le Salon des vins et terroirs revient à Bully-les-Mines.

L'événement organisé par le Lions Club Bully Grand Condé change de lieu puisqu'il sera accueilli dans la salle du stade Corbelle les 12 et 13 mars. L'entrée est gratuite et il sera possible de se restaurer sur place. A noter que les bénéfices seront intégralement reversés pour le financement d'un chien guide.

Salle du Stade Corbelle

12 mars (10h-20h) - 13 mars (10h-18h)

JEUNESSE

Espace Citoyens du nouveau !

A partir du mois d'avril, un nouveau site va succéder au Web Portail Familles. Ce nouvel espace citoyen sera un outil unique qui permettra aux familles de réserver pour le périscolaire, la cantine, les centres de loisirs des vacances et du mercredi. Plus pratique, ce site sera également un rendez-vous avec des informations générales et pratiques qui concernent la jeunesse sur notre commune (BAFA, etc).

Pas de panique, tout vous sera expliqué en temps et en heure avec des outils qui vous permettront de prendre en main l'espace Citoyen avec sérénité.

BULLY SE BOUGE

Marché de Noël, un retour et un record !

Une nouvelle fois, les membres de l'Union Commerciale de Bully et la ville se sont associés pour organiser le Marché de Noël qui s'est tenu du 9 au 11 décembre. Avec sa piste de luge, sa patinoire et ses 43 chalets, le marché a fait le plein avec près de 7 000 visiteurs au cours du week-end. Félicitations également à tous les bénévoles qui ont participé à la réussite de l'événement.



Dernière Sainte Barbe du capitaine Hervé Delannoy



Dimanche 28 novembre, la salle Corbelle a accueilli la réception de Sainte-Barbe du Centre des Sapeurs-Pompiers de Bully-les-Mines. Une réunion qui a été marquée par les remises de grades et de médailles à de nombreux soldats du

feu ainsi que par la présence des Jeunes Sapeurs-Pompiers.

Cette cérémonie était également la dernière pour le capitaine Hervé Delannoy, chef de centre de Bully (28 professionnels et 64 bénévoles) depuis

2012. Avant de partir les bras chargés de cadeaux, le capitaine Delannoy a élevé François Lemaire au titre honorifique de Caporal d'Honneur.

Les écoliers répondent présents le 11 novembre

La tradition du 11 novembre a été de nouveau respectée avec la visite des cinq sites mémoriels de notre commune. La présence des élèves de l'Ecole Sand, place de la Marne et des élèves de l'école des Alouettes au cimetière français a encore démontré que le flambeau de la mémoire est entre de bonnes mains.



Le Pass numérique pour les usagers

La Maison de Quartier Jean Macé a accueilli la remise des Pass Numériques offerts par le Département. Ce dispositif facilite l'accès des administré-e-s à l'usage aux outils informatiques.



Bénédicte Messeane, vice-présidente du Conseil Départemental du Pas-de-Calais et François Lemaire, ont remis les chèques numériques aux premiers utilisateurs.

Téléthon rime avec mobilisation

Chaque année, les élèves du Lycée Léo Lagrange mènent des opérations dans le cadre du Téléthon. 2021 n'a pas fait exception à la règle avec la vente de produits dans les locaux du lycée mais



aussi des actions au foyer des Lycéens. Une dynamique enclenchée par les élèves, les professeurs et l'association des parents d'élèves.

Avec l'Ahnac et France Alzheimer, la ville muscle ses partenariats



La thématique senior est au cœur de la stratégie de la ville.

C'est avec la volonté de muscler ses partenariats et l'offre auprès des usagers que la ville a signé récemment plusieurs conventions. Avec l'Ahnac d'abord, les échanges se sont intensifiés depuis le deuxième Forum seniors en 2019 où le groupe avait occupé un stand.

Relever le défi du vieillissement

Trois conventions ont été ratifiées entre la Résidence Autonomie Maurice Debout et le groupe Ahnac dont dépendent l'hôpital de Riaumont, le SSIAD (Services de soins infirmiers à domicile) et les trois Ehpad du groupe (Aquarelle, Delaby et Glycines).

L'objectif est d'accroître la qualité du parcours de santé et de prise en charge des seniors sur la commune sur le volet autonomie en facilitant notamment l'hébergement temporaire ou permanent. Le second avantage pour l'encadrement de la Résidence Autonomie est d'avoir désormais un accès privilégié avec le service gériatrie via une ligne directe.

Bully «Ville aidante»

France Alzheimer est également un partenaire de choix des deux premiers Forum Seniors de la ville, se lier de façon officielle était donc une évidence.



Nathalie Blanquet, adjointe à la santé a signé les trois conventions au siège de l'Ahnac.

Ce nouveau partenariat permettra de mieux détecter et diagnostiquer. Nathalie Blanquet s'en réjouit : « Notre partenariat va permettre de proposer tout un réseau d'action novatrice en matière de dépistage, de diagnostic de cette maladie mais surtout de créer un réseau d'entraide aux familles. France Alzheimer organisera dans notre commune des «cafés mémoire», des groupes de

paroles et des formations pour les aidants au café «le galopin» (dates ci-dessous), Bully-les-Mines deviendra donc «Ville aidante» dans le réseau de France Alzheimer. Ce double dispositif est la clé de voûte pour favoriser la coordination, l'accès aux soins de nos seniors et l'accompagnement des familles dans ce parcours de soins labyrinthique.»

Café mémoire au Galopin - 94 rue Salengro

France Alzheimer Pas-de-Calais vous invite à rencontrer des bénévoles de l'association et psychologue autour d'un café - Pass sanitaire obligatoire
14H30 : Jeudi 24 février - jeudi 17 mars - jeudi 7 avril - jeudi 19 mai - jeudi 23 juin

Besoin d'aide en informatique?

Vous souhaitez être plus à l'aise dans la manipulation de l'outil informatique ? De maîtriser quelques bases en traitement de texte ? Nous avons ce qu'il vous faut en Maison de Quartier.

En effet, la Maison de quartier Jean Macé vous propose des rendez-vous individuels d'une heure. Pour cela, il vous suffit juste de prendre rendez-vous par téléphone au 03 21 72 59 93 ou directement à l'accueil de la Maison de Quartier Jean Macé. Le règlement se fait avec le chéquier numérique Aptic (n'hésitez à poser la question lors de



votre appel).

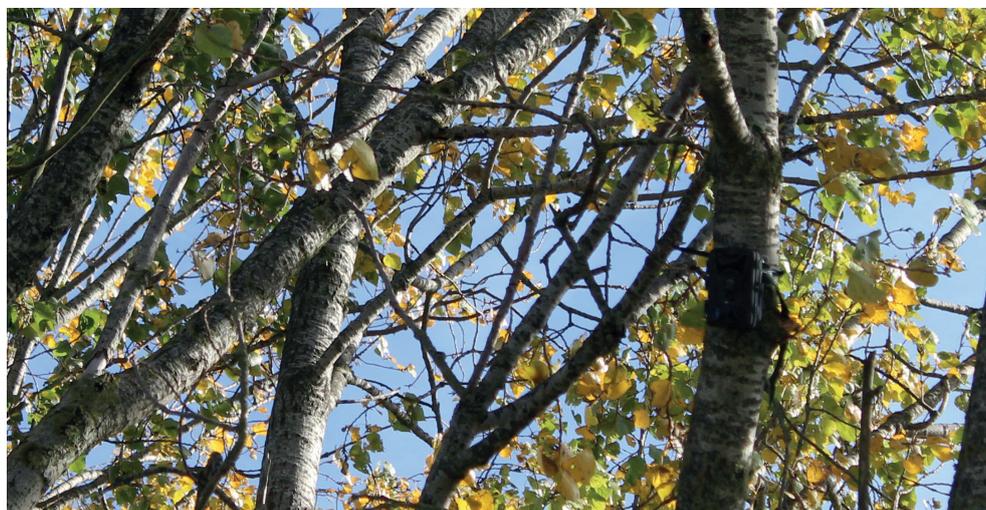
Internet, logiciels, tablettes...

Au cours de ces rendez-vous, vous pourrez apprendre à utiliser internet, accéder à vos comptes en ligne (Pôle emploi, CAF, Assurance Améli), utiliser les logiciels word ou excel sans oublier la maîtrise des smartphones ou tablettes.

Horaires

Lundi et Mardi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h
Mardi : 13h30 - 17h
Jeudi et Vendredi : 8h30 - 12h

Les caméras de chasse, contre les dépôts sauvages



Afin de lutter contre les dépôts sauvages dans les lieux isolés, la ville s'est dotée de boîtiers photographiques.

Certains secteurs de notre commune étaient parfois le théâtre de dépôts sauvages. Afin de contrecarrer ces incivilités qui nuisent au cadre de vie alors qu'une déchetterie est installée sur notre commune, la ville a pris l'initiative d'acheter des boîtiers photographiques type «caméras de chasse». Grâce à son détecteur de mouvement, celui-ci déclenche les prises de vues. « Ce n'est pas un problème uniquement bullygeois, nous

nous sommes d'ailleurs inspirés de ce qui se fait dans les régions PACA, Bretagne ou Île de France » explique Jérémy Robillart, adjoint en charge de la tranquillité publique.

Ce dispositif d'ordinaire utilisé pour identifier du gibier permet de photographier les auteurs des faits ainsi que la plaque d'immatriculation. Ces photos peuvent ensuite être transmises à la Police Nationale «Cela peut déboucher sur une verbalisation de 5^e classe de 1 500 euros ou peine délictuelle devant le tribunal correctionnel avec amende, plus peine de prison possible, cela dépend de la nature et de la dangerosité des dépôts.» précise Jérémy Robillart

Déchets, changements à partir du second trimestre

A partir du second trimestre, les modalités de collecte des encombrants vont changer dans notre commune.

Dans le cadre du renforcement du réseau de déchetterie d'Avion en 2021 et du Parc d'Activités Quadraparc au 2^{ème} trimestre 2022, les encombrants seront à déposer exclusivement en déchetterie.

Si impossibilité (uniquement pour les personnes âgées à mobilité réduite ou sans moyen de locomotion), les faire évacuer sur rendez-vous en appelant le numéro vert (rendez-vous sous trois semaines), des encombrants seront à remettre directement au collecteur lors de son

passage (maximum 1m³), les dépôts sur le trottoir sont interdits sous peine d'amende. La dernière collecte d'encombrants 2022 aura lieu les 1^{er} février (Centre-ville et secteur 1), 2 février (secteur 2) et 3 février (secteur 3).

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter le numéro vert gratuit 0 800 596 000

ou consulter le site dédié

<https://mesdechets.agglo-lenslievin.fr/calendrier/>



À VOTRE SERVICE !

**Vos élu.e.s
en permanence**

Si vous souhaitez obtenir un rendez-vous, contactez le 03.21.44.92.92 ou envoyez un mail à l'adresse suivante: contact@mairiebully.fr

Monsieur Le Maire

Jérémy Robillart, adjoint chargé de la tranquillité publique et de l'urbanisme.

Martine Czekalowski, adjointe chargée de l'enfance et de la jeunesse.

Patrick Leroy, adjoint chargé du logement et de l'habitat durable.

Caroline Loubat, adjointe chargée du sport et de la citoyenneté.

Pascal Fouquart, adjoint chargé de l'environnement et de la gestion du patrimoine communal.

Nathalie Blanquet, adjointe chargée des solidarités.

Ali Ben Fraj, adjoint chargé des seniors et du handicap.

Dominique Delenclos, adjointe chargée de la culture et de la vie associative.



Le recensement d'une partie de la population est en cours sur notre commune jusqu'au 26 février.

Chers Bullygeoises, chers Bullygeois,

Nous entamons l'année 2022 en faisant face à une nouvelle vague de l'épidémie de Covid-19. Comme nous le faisons depuis 2 ans, avec l'ensemble de nos agents et services, nous continuons de vous accompagner dans cette épreuve collective. En appliquant les règles sanitaires dans nos structures communales et en ayant une attention particulière pour nos concitoyen.ne.s les plus vulnérables. A titre d'exemple, nous continuerons de fournir des masques de protection aux élèves des écoles élémentaires, une mesure de justice sociale et de solidarité que nous sommes l'une des seules communes à assumer.

Cette année sera importante sur le plan politique, avec la tenue des élections présidentielles et législatives. Espérons que le débat électoral sera de meilleure tenue que celui auquel nous assistons depuis ces derniers mois sur la plupart des plateaux télévisés. Ces rendez-vous majeurs pour notre pays méritent un débat de fond, sur les enjeux du moment, notamment sur les moyens accordés aux services publics dont nous savons l'importance au quotidien.

Sur le plan communal, 2022 va nous permettre d'engager une phase plus active et plus participative de notre mandat. Grâce aux instances de concertation que nous allons progressivement activer (Conseil municipal des Jeunes, Conseil Communal Educatif, Ateliers participatifs...). Grâce aux grands projets que nous portons : rénovation de la piscine, requalification de la friche de l'ancien collège, étude urbaine Cité des Brebis, développement économique de la ZA de l'Alouette, redynamisation du centre-ville, ... sans oublier le quotidien de notre commune, vos attentes, vos besoins.

Nous aurons besoin de tout votre engagement pour mener à bien ce beau programme de travail que nous mettrons en œuvre durant les prochains mois. Alors oui, nous avons toutes les raisons d'aborder cette année avec optimisme et volontarisme.

Bonne année à toutes et à tous !

Jérémy Robillart
Premier Adjoint au Maire
Responsable du Groupe Majoritaire

Chères Bullygeoises, chers Bullygeois,

Les années passent et se ressemblent au rythme du Covid, ce qui est de plus en plus pesant, un contexte anxiogène aux allures d'asservissement, malgré l'effort collectif.

Le mépris et l'arrogance de ce gouvernement n'a plus de limite. Cela prouve bien le peu d'estime envers le peuple et la fracture qu'il impose entre les vaccinés et les non vaccinés. Monsieur Macron sait qu'il peut compter sur le soutien « masqué » de tous ces serviteurs, qui appelleront une fois de plus à voter pour lui au moment venu et qui trahiront à nouveau les Français !

Nous espérons que l'année 2022 sera remplie d'espoir, de joie et d'entraide, elle devra être l'année du changement ! Ne vous laissez pas voler votre avenir.

Nous voulons retrouver une vie normale, avec la joie de voir s'amuser en toute innocence nos enfants et de pouvoir aimer et aider nos aînées. Nous devons aller de l'avant afin de ne plus appréhender la peur de vivre.

Les élus du Rassemblement National de Bully-les-Mines vous souhaitent une belle et heureuse année 2022. Qu'elle vous apporte la réussite, la santé et la prospérité.

Nous restons à votre écoute sur notre page Facebook « RNBully »

Vos élus « Voir plus loin avec le Rassemblement pour Bully-les-Mines »
Caroline Méloni, Michel Duez, Daisy Scalise et Frédéric Lombart

Mariages

- 09.11.21 POULAIN Doriane et GODARD Laurent
 20.11.21 LOUART Emmanuelle et FERNANDEZ Emmanuel
 18.12.21 GHEMADI Malika et BIGOURD Olivier

Naissances

- | | | | |
|----------|-------------------------|----------|--------------------|
| 03.11.21 | TONNEAU TRAN Charlie | 24.11.21 | LARIVIÈRE Louna |
| 05.11.21 | SALOMÉ Lounaya | 25.11.21 | DEFFAR PETIT Esmée |
| 05.11.21 | LELIEUX Iris | 03.12.21 | DESGARDIN Victoria |
| 06.11.21 | FRULEUX LENCLEIN Michal | 04.12.21 | PETIN Jules |
| 12.11.21 | DUPUICH Hugo | 06.12.21 | DERISBOURG Giulia |
| 12.11.21 | DUPUICH Marceau | 07.12.21 | CAL Cameron |
| 15.11.21 | MERLIER Faustine | 15.12.21 | CRUZ Salomé |
| 17.11.21 | MEUNIER Mayson | 18.12.21 | VISEUX Sohèn |
| 17.11.21 | MEUNIER Lola | 21.12.21 | MALKI Eymen |
| 18.11.21 | PILLEZ Liham | 30.12.21 | FOURNIER Maëla |
| 18.11.21 | ELLEBOODE Judith | 01.01.22 | SALAH Adonis |
| 22.11.21 | GRARD Léo | | |
| 23.11.21 | SAOUDI Martin | | |
| 23.11.21 | DELVALLE Abygaëlle | | |

Décès

- | | | | |
|----------|------------------------|----------|--------------------|
| 02.11.21 | KOPPENHAGEN Peter | 09.12.21 | NINA Marianne |
| 08.11.21 | BAUDEMONT Julie | 10.12.21 | ANSART Jean |
| 11.11.21 | BOCQUILLON Claude | 10.12.21 | BRASYS Ludovic |
| 11.11.21 | VAN EENOOGHE Françoise | 11.12.21 | POLLION Roger |
| 12.11.21 | CHRISTIAEN Yvonne | 11.12.21 | RIMETZ Joël |
| 16.11.21 | MARQUETTE Dominique | 13.12.21 | DELHAYE Lucienne |
| 16.11.21 | LEROY Florian | 15.12.21 | DELEPINE Sylvie |
| 23.11.21 | ROSZYK Claudine | 17.12.21 | DELOZIEN Claude |
| 24.11.21 | CODRON Elisabeth | 24.12.21 | MUSY Marie-Thérèse |
| 26.11.21 | AUGIAS Marcelle | 26.12.21 | THOMAS Sylvie |
| 26.11.21 | BIEGANSKI Anik | 28.12.21 | LECLERCQ Edmond |
| 26.11.21 | PILLOT Frédéric | 29.12.21 | DUPARCQ Bernard |
| 29.11.21 | DEMONCHY Geneviève | 29.12.21 | TOBOT Raymonde |
| 29.11.21 | MARMIN Anne-Marie | 30.12.21 | DEFER Jean-Marc |
| 30.11.21 | GEORGES Daniel | 02.01.22 | KACZMAREK Janina |
| 01.12.21 | CLAY André | 03.01.22 | MALESZKA Bernard |
| 07.12.21 | ROUSSEL Marius | | |

Espace Citoyen Premium



arrive en Avril



Periscolaire

Cantine

Centres de loisirs